

ASSOCIATION COMMUNICATION NON VIOLENTE ADHESION ANNEE 2008

Pour adhérer ou réadhérer il vous suffit de remplir le formulaire ci-dessous, et de le renvoyer accompagné du règlement correspondant.

L'adhésion porte sur l'année civile. Elle soutient les activités de l'association et lui permet de vous informer des séminaires et autres évènements, si possible par courriel. Elle vous permet de prendre part aux décisions. L'assemblée générale ordinaire de l'ACNV se tiendra cette année le 17 mai 2008.

Pour les régions constituées en association, à ce jour la Région Rhône-Alpes*, il y a une **adhésion simultanée** à l'association régionale, et à l'association nationale et 50% de votre cotisation va à votre association régionale.

* Françoise Keller, 4 rue Joseph Rimaud, 69130 Ecully <http://www.cnv-ra.fr>

BULLETIN

à retourner à : S Boyer Trésorière ACNV Les Noyeries 26 400 DIVAJEU

Merci de nous signaler tout changement de ces données...

Mr Mme Mlle

Association ou entreprise : *libellé ou raison sociale*

NomPrénom.....

Adresse.....

Code Postal..... Ville.....

Téléphone Fixe.....Téléphone Mobile.....

Courriel.....

J'accepte d'apparaître dans le fichier de l'association : oui non

Je souhaite adhérer réadhérer

Individuel : 20 € ; Association : 50 € ; Entreprise : 100 €

Je souhaite effectuer une cotisation de soutien:

A l'ACNV- National pour un montant de€

A l'ACNV – Rhône-Alpes pour un montant de€

Je règle la somme de€ par chèque en espèces

Un reçu vous sera envoyé

Fait le

à

Signature :

